

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/L-incroyable-voyage-du-chargement>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **L'incroyable voyage du chargement radioactif**

**27 février 2004**

## L'incroyable voyage du chargement radioactif

L'événement

C'EST UN VOYAGE qui jette le trouble. Le parcours sinueux, du Val-de-Marne à la Champagne, en passant par la Seine-Saint-Denis, d'un semi-remorque contenant des produits radioactifs a déclenché les investigations de la Crii-Rad (Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité). L'association spécialiste des questions nucléaires vient de publier un rapport fouillé sur l'affaire, et a déjà alerté quatre ministères (Santé, Industrie, Ecologie et Travail).

Une plainte contre X pour « violation de la réglementation sur les matières nucléaires et sur les matières radioactives » sera aussi déposée au tribunal de Créteil la semaine prochaine. Tout commence le 19 mai dernier dans les Ardennes. Le portique de sécurité de l'entreprise Metal-Blanc à Bourg-Fidèle se déclenche au passage d'un camion. A l'intérieur des 25 t du chargement : deux fûts de 18 kg de crasses de plomb contenant des traces d'uranium appauvri venus de la fonderie Budin à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis).

« Les règles de radioprotection bafouées » Celle-ci a traité trois ou quatre têtes de Thératrons (NDLR : des appareils de radiothérapie) envoyés par Ernest Debus, un recycleur de métaux du... Val-de-Marne. « Cet établissement classé est autorisé par le haut fonctionnaire de la défense du ministère de l'Industrie à stocker jusqu'à 7 t d'uranium appauvri », explique Corinne Castanier, directrice de la Crii-Rad... Mais cette autorisation se limite au stockage et ne concerne pas l'éventuel transport des matériaux soumis à des règles très strictes. Fin juin, une expertise de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) recommande un traitement de la fonderie Budin « contaminée » par des traces radioactives. « Les poussières sont dangereuses à long terme en cas d'ingestion ou d'inhalation », confirme un spécialiste de l'IRSN. Une entreprise privée démarre les travaux de nettoyage. Mais le 4 novembre dernier, rebelote : de nouveaux fûts pollués arrivés d'Aubervilliers sont immobilisés à Metal Blanc ! « Cela prouve que les travaux de décontamination menés par la société privée déléguée par l'administration ont échoué », estime Corinne Castanier. Car huit mois après la découverte du premier camion, la fonderie tourne toujours. Et l'immobilisation des deux chargements des Ardennes et les expertises pourraient coûter jusqu'à 200 000 € au fondeur de Seine-Saint-Denis. « J'ai été victime d'une tromperie, assure Hervé Budin. J'avais signé pour du plomb à déferrier, pas pour de l'uranium appauvri. » Sa version est confortée par la Crii-Rad : « Il est victime du délit commis par la société Debus. » Car le recycleur val-de-marnais (voir ci-contre) semble avoir négligé quelques règles d'or du transport de produits radioactifs : « Il n'a pas informé la comptabilité

nationale des matières nucléaires. Il devait aussi prévenir le destinataire de la nature du chargement », insiste Jérôme Joly, directeur de l'expertise nucléaire de défense à l'IRSN. Mais l'artisan de Villejuif n'est pas seul dans l'oeil du cyclone. Inertie des pouvoirs publics, manque d'information sur les risques : la Crii-Rad pointe de « multiples dysfonctionnements » au sein des administrations et des sociétés privées concernées. « Le BA-ba des règles de radioprotection a été bafoué », s'insurge Corinne Castanier. « On a laissé les salariés de Budin travailler six mois dans un environnement exposé. »